



Recueil de bonnes pratiques 2022

CABINET BOURHIS

Le Réseau Produit en Bretagne s'engage dans une démarche de responsabilité sociétale et demande donc à chacun de ses membres de renseigner, chaque année, son recueil de bonnes pratiques en matière de RSE, sur l'année écoulée. Ce rapport annuel permet à l'entreprise de resituer ses actions dans le temps pour piloter son action RSE et ainsi identifier les points restant à améliorer. Le recueil de bonnes pratiques le plus récent est affiché sur la page de présentation de l'entreprise, sur le site www.produitenbretagne.bzh

Gouvernance responsable

Engagement explicite de la Direction en faveur de la RSE

Obtention du Label BRETAGNE 26000. Engagements pris dans le cadre de cette labellisation sur tous les sujets RSE concernés.

Informations des parties prenantes

Les parties prenantes sont informées de cette labellisation. Il existe un rapport RSE qui explicite cette labellisation Bretagne 26000 ainsi que les engagements pris par le Cabinet Bourhis dans cette optique.

Engagement au sein de Produit en Bretagne (solidarité entre les membres, participation à la vie du Réseau)

Participation à Trug
Participation à l'AG
Participation à la promotion pilote de la labellisation PEB 26000

Engagements en faveur de la diversité / droits des personnes

Sensibilisation / communication

Mise à jour du DUERP.
Nouvelle charte sur le droit à la déconnexion.

Accueil / intégration des personnes en situation de handicap

Aucune candidature reçue cette année.

Parité professionnelle homme / femme

Croissance du taux de parité avec le recrutement de 2 hommes supplémentaires en 2022.
Equilibre trouvée en fonction des candidatures reçues qui restent plutôt sur un fort pourcentage de femmes.

Emploi des jeunes / emploi des seniors

2 alternats recrutés à la rentrée de septembre 2022. Pas de candidatures de seniors reçues sur l'année écoulée.

Respect de la vie privée

Réalisation d'un baromètre QVT qui a permis de révéler la qualité de vie au travail des collaborateurs, avec une mesure sur l'équilibre vie privée-vie professionnelle.
Les résultats montrent une relative satisfaction des collaborateurs au niveau du respect de la vie privée.

Conditions et relations de travail

Qualité de vie au travail

Poursuite des ateliers de bien-être avec Kenvad.
Atelier de formation et de travail sur le développement personnel et professionnel avec un prestataire externe.

Santé et sécurité au travail

Prévention des RPS et TMS avec des séances de formations avec Kenvad.
A venir : Formation aux Premiers Secours I (PSCI) et la nomination d'un référent SST.
Nomination d'un référent harcèlement et discrimination.

Formation des salariés

Outre les formations réglementaires. Un minimum de 9 à 12h de formation par salarié sur différents sujets tels que (SST, harcèlement, techniques commerciales etc...)

Développement du capital humain / employabilité

De nouvelles arrivées en 2022.
Le Cabinet Bourhis analyse la possibilité de se développer avec la nouvelle agence en construction. Projet de développement et de renforcement de la capacité d'employabilité à venir lors des prochains mois.

Lutte contre le travail précaire sur le territoire

Continuité dans son engagement à pouvoir des CDI, et des rémunérations cohérentes avec les exigences du poste.

Information du personnel / entretiens annuels

Mise à jour des questionnaires d'entretien annuel avec une intégration des questions sur la charge de travail et sur les rémunérations à venir.
Entretiens annuels réalisés à fin 2022.

Accueil / intégration des nouveaux collaborateurs

En plus du livret d'accueil, il est demandé un rapport d'étonnement aux nouveaux arrivants afin de toujours améliorer l'intégration des futurs arrivants.
La création des équipes et des binômes pivotants permet une meilleure intégration et facilitation des missions des nouveaux.

Préservation de l'environnement

Gestion et optimisation des énergies

Réalisation d'un guide de bonnes pratiques sur la gestion de l'énergie au sein de tous le Cabinet.
Plan de réduction des consommations d'énergie engagée au dernier trimestre de l'année.

Réduction, tri et recyclage des déchets

Poursuite du Tri sélectif 2 flux (papier carton et plastique et métal) avec notre prestataire ELISE afin de promouvoir le recyclage.

Prévention de la pollution (eaux usées, gaz à effet de serre...)

Poursuite dans l'application du plan d'action du bilan carbone.
Sortie pédagogique sur la biodiversité avec ECOTREE dans le cadre
Projection plus claire sur la contribution à la neutralité carbone à travers plus de séquestration de CO2 par les actions avec ECOTREE.

Prévention et protection contre les atteintes à l'environnement naturel et à la biodiversité

Rédaction et publication d'une politique environnementale du Cabinet.

Ecoconstruction et éco-rénovation des bâtiments

Rentrée en phase plus formelle du projet de construction de la nouvelle agence avec des caractéristiques d'écoconstruction et de matériaux écoresponsables à Morlaix.

Gestion et optimisation des déplacements professionnels

Charte de télétravail pour tous les collaborateurs.

Formation à l'écoconduite pour tous les commerciaux du Cabinet.

Optimisation des déplacements professionnels, avec le recours à un regroupement des rendez-vous pour les commerciaux, et une sensibilisation de tous les collaborateurs à une mobilité et des déplacements plus écoresponsables.

Bonnes pratiques des affaires / responsabilités des fournisseurs

Politique de respect des fournisseurs

Travail d'identification de l'ensemble des partenaires stratégiques du cabinet.

Réalisation d'une enquête auprès de nos fournisseurs pour déterminer le niveau de leur démarche responsable.

Baromètre RSE réalisée et les résultats obtenus sont satisfaisants.

Vérification de la bonne application des 10 principes du Global Compact

La labellisation Bretagne 26000 obtenue, permet au Cabinet de s'aligner sur les principes du Global Compact.

Les engagements et actions effectués dans le cadre de Bretagne 26000 et des formations réglementaires permettent de se conformer à ces principes.

Intérêts des clients et consommateurs

Politique qualité / écoute clients

Brainstorming collectif pour l'amélioration des pratiques commerciales et les délais de traitements des dossiers plus courts.

Développement local et intérêt général

Achats locaux en Bretagne

Priorisation de fournisseurs locaux et membres de Produit en Bretagne pour les achats du Cabinet.

Projet de développement du Cabinet avec l'entrée dans une phase plus active du projet de construction de la nouvelle agence de Morlaix.

Engagement sociétal et en faveur de l'intérêt général

Actions de solidarité à travers THSN (la fondation de GENERALI), avec la participation de 5 collaborateurs à une journée sportive et une collecte de fonds de tous les collaborateurs. Cet événement a permis de ramener 4k€ sur le territoire breton pour financer des voyages et sorties de 80 enfants brestois.

Parrainage de l'association "La maison des parents" de Brest : ce parrainage lui permet de générer une dotation fléchée par un fond de 10k€ de la Compagnie Generali.

Partenariat dans le développement du sport local, notamment sur la course "La Solitaire du Figaro".

Donation annuelle à l'endroit de la SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer) de Brest.

Actions en faveur de la culture et la langue bretonne

Intégration de la langue bretonne, avec la rédaction en cours et la publication à venir de la charte des valeurs du Cabinet en langue bretonne.

Projet d'un partenariat avec l'association ".bzh" en cours d'étude.

Savoir faire / Certifications

Education et formation sur le territoire

Formation d'un référent harcèlement auprès de la CCI.

Certifications RSE / Bretagne 26000

Obtention du label Bretagne 26000 depuis décembre 2021.